

## Nouvelles pratiques sociales



Jean-Louis Laville (sous la direction de), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 336 p.

Omer Chouinard

---

Volume 10, Number 1, Spring 1997

10<sup>e</sup> anniversaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301397ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301397ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Chouinard, O. (1997). Review of [Jean-Louis Laville (sous la direction de), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 336 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 194–199.  
<https://doi.org/10.7202/301397ar>

---

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

---

# L'économie solidaire, une perspective internationale

*Jean-Louis LAVILLE (sous la direction de)*  
*Paris, Desclée de Brouwer,*  
*1994, 336 pages.*

Cet ouvrage dirigé par J.-L. Laville nous convie à une réflexion sur la composition des rapports entre économie et société dans les sociétés dites « développées ». Cette réflexion est appuyée par des études de cas en Amérique du Nord et du Sud. Ainsi L. Favreau traite du développement économique communautaire aux États-Unis, P.R. Bélanger, J. Boucher et B. Lévesque décrivent l'expérience de l'économie solidaire au Québec et I. Larraechea et M. Nyssens aborde l'économie populaire au Chili, (variation de l'économie solidaire au Québec). En France, deux institutions en transformation sont examinées à partir de la thématique de l'économie solidaire : C. Martin fait état du rôle joué par la famille avec l'accentuation du chômage et de l'exclusion et M. Lallement, de la flexibilité obtenue dans les négociations collectives, en particulier, par la décentralisation.

J.-L. Laville entame son étude en soutenant que les équilibres sur lesquels étaient fondées les sociétés développées sont remis en cause. Selon l'auteur, la lame de fond du chômage et de l'exclusion vient submerger toutes les digues édifiées pour lui barrer la route. L'ampleur des transformations nécessite une réflexion sur la recomposition des rapports entre économie et société (p. 11).

À la double crise que vit la société, soit la crise des valeurs et la crise économique, vient s'ajouter l'effondrement de la société-providence (p. 61). Ainsi, il faut favoriser des approches qui permettent de revaloriser l'appartenance sociale des exclus et des chômeurs. Cela nécessite de prendre ensemble la crise de socialisation et celle de l'emploi en privilégiant trois préoccupations concomitantes : 1) assurer la recherche

de l'emploi moins égalitaire en veillant à ce que les modalités de ce partage concourent au renforcement du lien social ; 2) exploiter toutes les occasions de création d'emplois sous réserve que les conditions de ceux-ci soient socialement acceptables, autrement dit qu'elles permettent de garder à l'emploi sa dimension d'appartenance citoyenne et 3) favoriser des formes de travail, autres que l'emploi, contribuant à la socialisation et à la reconnaissance sociale (p. 70-71).

Laville nous montre que les sphères politique et économique sont les deux principales constituantes de l'économie solidaire. Sur le plan politique, les pratiques sociales de l'économie solidaire, en participant à l'émergence d'espaces publics autonomes, peuvent atténuer les effets dévastateurs pour la démocratie d'une « marchandisation » et d'une abstraction des relations sociales. Sur le plan économique, l'économie solidaire, en constituant une ouverture en direction d'une économie plurielle, peut renouer avec cet élan originel dans le passage à une société de services, en particulier en s'appuyant sur des formes plurielles de travail (qu'elle soit de création d'emploi, de droit au revenu ou de partage du travail, p. 76).

L'exemple des services de proximité en Europe, qu'il s'agisse d'aide à domicile, d'accueil de jeunes enfants, d'entretien de l'environnement, rendent service à des millions d'usagers et représentent des dizaines de milliers d'emplois et de bénévoles. Ces différentes interventions procèdent d'une forme de légitimité issue de l'expression collective qui les amène à s'engager dans la production et la distribution de services. Cette activité économique est basée sur la réciprocité et cherche à attester du lien social fondateur en même temps qu'elle le soumet à différentes tensions ; elle débouche, dans la production, sur le recours à du travail à la fois bénévole et rémunéré, et dans la distribution des services, sur une combinaison avec les principes du marché et de distribution (p. 83).

Les services de proximité expliquent leur pertinence aux yeux des usagers par un rapport aux besoins et aux demandes plus fin que celui établi dans les études de marché pour les services privés ou les études de besoins pour les services publics. L'innovation dans les services solidaires s'appuie sur le recours à un principe de comportement économique différent du marché et de la redistribution : le principe de la réciprocité qui conduit le processus d'interactions à travers lesquelles les services sont élaborés. Ces projets réussissent là où le marché ou l'État ont échoué parce qu'ils comblent le déficit informationnel entre offreur et demandeur et parviennent ainsi à atténuer la méfiance des utilisateurs que suscite l'idée de voir des intervenants s'immiscer dans leur intimité (p. 85).

L'économie solidaire est ainsi vue comme une tentative d'articulation inédite entre économies marchande, non marchande et non monétaire dans une conjoncture qui s'y prête étant donné le rôle conféré aux services par la « tertiarisation » des activités économiques. Les règles régissant l'échange rejoignent ici celles gouvernant la production avec le recours à des formes plurielles de travail au premier rang desquelles figure le bénévolat. Ici, le travail bénévole ne se substitue pas au travail salarié, il peut au contraire multiplier les emplois en abaissant le prix de revient des services et en facilitant le maintien d'un lien étroit et durable avec les usagers et les autres partenaires locaux (p. 86-87).

## **DES EXEMPLES SUR LE PLAN INTERNATIONAL**

Selon L. Favreau, l'économie solidaire aux États-Unis existe principalement à travers un réseau de plus de 2 000 organismes de développement économique communautaire appartenant au secteur associatif. Ces organismes s'attaquent à la revitalisation des quartiers en soutenant simultanément des projets ayant trait au logement et à la formation professionnelle des résidents, à l'éducation des jeunes et à l'insertion sociale par l'économie dans des quartiers défavorisés des grandes villes (p. 93). Bref, ils se caractérisent par une approche intégrée et territorialisée (quartiers, zones, etc.). Ce type d'approche repose sur un diagnostic de la pauvreté selon lequel la société américaine est en train de créer des citoyens exclus des activités de citoyenneté (travail décent, quartier et logement viables). Ainsi, nous dit Favreau, « le problème, économique à l'origine, devient socioculturel, car il introduit des ruptures dans le tissu social et l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à une communauté. Il est aussi politique, car la participation active des citoyens à la vie démocratique de la société est relativement faible » (p. 119-120).

Cette économie s'inscrit, selon l'auteur, dans une nouvelle voie entre l'économie de marché et l'économie publique en esquissant un pas vers une économie nouvelle axée sur la solidarité. C'est de cette manière que se crée un nouveau mode de gestion des rapports sociaux, « celui de l'emploi en relation avec le territoire, des associations de quartier en rapport avec le développement » (p. 132-133).

L'expérience de l'économie solidaire au Québec remonte aux expériences des caisses d'épargne Desjardins en passant par les corporations de développement économique communautaire. Toutefois, selon P.R. Bélanger, J. Boucher et B. Lévesque, les groupes du mouvement

populaire et communautaire au Québec au nombre de 4 000 « se tournent vers l'économie et se voient de plus en plus comme des agents de développement économique en même temps que social. De plus, ils sont en train d'expérimenter de nouveaux types de rapports entre eux, avec d'autres groupes sociaux comme les syndicats, mais aussi avec l'État et dans certains cas, avec des associations patronales. » Ainsi de poursuivre les auteurs, « il est de plus en plus question de partenariat et de concertation, tant du côté du mouvement populaire et communautaire que des syndicats, pour lutter contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale » (p. 140).

En ce sens, le partenariat et les alliances stratégiques entre les groupes progressistes, le patronat et l'État sont et demeurent de nouvelles formes d'économie solidaire qui ne sont pas négligeables dans le cadre de la démarche d'un Québec « toujours en quête d'un statut mieux défini » (p. 175).

Quant à l'économie populaire, elle est une réalité bien vivante dans les quartiers pauvres de Santiago au Chili. I. Larraechea et M. Nyssens l'inscrivent dans l'ensemble des activités du développement local et communautaire, parce qu'elle mobilise des facteurs non valorisés, exclus par les autres sphères de l'économie. Elle comprend cinq catégories : des organisations d'économie populaire (mises sur pied par des groupes religieux après la chute d'Allende), des micro-entreprises familiales, des initiatives individuelles, des stratégies d'assistance et des activités illégales (p. 190-191). L'ensemble de l'économie populaire est imbriquée dans des réseaux sociaux, des tissus populaires locaux. Son identité est fortement liée au milieu populaire. « Bien qu'elle occupe 50% de la population active au Chili, l'économie populaire se place dans les interstices d'un système dominé par une logique de modernisation guidée par une exigence d'intégration au modèle de transnationalisation de l'économie mondiale. » (p. 202)

C'est ainsi que Larraechea et Nyssens se demandent si l'économie populaire, basée sur la valorisation du travail du monde populaire, développant des relations de réciprocité, ne serait pas un acteur privilégié de développement d'une économie solidaire.

Face à la montée de la crise de l'État-providence en France, C. Martin fait état des mécanismes traditionnels d'intégration qui reviennent à l'avant-scène, d'où l'importance des travaux portant sur le lien social, les réseaux de sociabilité, la parenté, les solidarités intergénérationnelles et familiales (p. 227). En somme, écrit Martin, pour faire face au processus de l'exclusion, chacun dispose d'un certain nombre de ressources au

centre desquelles se situe systématiquement le capital relationnel ou l'intégration dans une sociabilité primaire, que ce soit pour accéder au logement, à l'emploi, ou plus globalement, à l'information (p. 235). Un des problèmes de cette soudaine redécouverte de l'importance du rôle des solidarités familiales est qu'elle donne l'illusion d'un nouveau gisement de ressources pour atténuer les difficultés sociales que rencontre une part croissante de la population. Or, les enquêtes qui ont étudié les pratiques de solidarité familiale depuis le début des années 1950 montrent qu'elles sont toujours demeurées actives, l'élément nouveau est qu'elles pourraient être assez puissantes pour participer à compenser la crise de protection sociale (p. 249).

M. Lallement, pour sa part, révèle que la décentralisation des conventions collectives en Allemagne et en France est certes l'élément marquant de la décennie des années 1980 qui se poursuit dans les années 1990. Les accords d'entreprise et l'individualisation des salaires entraînent « une crainte accrue des salariés qu'une telle politique fragmente les collectifs de travail en aiguisant le sens de la compétition ou encore en accentuant des processus d'exclusion des salariés qui ne se conforment pas au modèle du travailleur parfait » (p. 271).

Malgré ces réserves, la décentralisation, poursuit l'auteur, permet de gérer localement les procédures de l'emploi ; elle est une ouverture pour une plus grande implication des partenaires à la vie démocratique de l'entreprise.

[...] si l'on prend au pied de la lettre l'injonction démocratique et participative véhiculée par les nouveaux modèles de gestion des ressources humaines, alors l'émergence de nouveaux lieux de débats et de décisions aptes à intégrer de façon plus égalitaire les protagonistes (syndicats, associations d'usagers, collectifs de travailleurs) impliqués localement dans l'activité économique et la création d'emploi est certainement une des conditions sine qua non à la production de nouveaux compromis favorables à l'emploi et à la cohésion sociale. (p. 281)

À l'heure de la crise de la société salariale et de l'État-providence, le livre de Laville nous invite à porter un regard différent sur les notions de partage du revenu et de l'emploi, d'utilité sociale et d'intérêt général, de tiers secteur et d'économie sociale, bref, à adopter une autre approche que celle proposée par l'État et l'entreprise. Il s'agit de la construction des rapports entre économie et solidarité dans la modernité. Les pratiques décrites, que ce soit aux États-Unis, au Québec ou au Chili, montrent que le développement local bénéficie d'une dynamique comparable à bien des égards. En Europe, plusieurs milliers de salariés travaillent dans les services solidaires (aide à la petite enfance, aux personnes âgées,

loisirs, etc.). La portée de l'économie solidaire, malgré ses limites, ouvre une voie qui nous permet d'envisager une société diversifiée, pleine d'activités.

*Omer CHOUINARD  
Département de sociologie  
Université de Moncton*